



Sous-sol du voisin inondé

Par **jamimi**, le **26/04/2009** à **15:57**

Bonjour, Le sous-sol de ma voisine est inondé chaque fois qu'il pleut, il semblerait que la cause vienne de notre gazon qui touche le pignon de sa maison. Je sais que les sous-sol sont interdits sur la commune (son sous-sol a été construit dans l'illégalité). Qui doit prendre en charge les frais pour résoudre ce problème d'infiltration ? Merci d'avance.

Par **protecsol**, le **27/04/2009** à **17:19**

Bonjour, si le sous-sol de votre voisine est inondé même lorsque vous arrosez votre gazon, c'est uniquement que l'étanchéité de celui-ci est défectueuse. Solution : faire une étanchéité de l'extérieur qui représente un travail de terrassement important d'où un terrain miné par l'engin... Solution 2: faire un cuvelage d'hydrepoxy depuis donc l'intérieur rapide et garantie. Sincères salutations jcm